

## Qu'est-ce qu'une explication de texte ?

### Expliquer un texte de philosophie en Terminale

**Alain Champseix**

**Lycée Maurice-Genevoix, Ingré**

En quoi consiste l'explication d'un texte court, extrait de l'œuvre d'un philosophe figurant sur la liste officielle<sup>1</sup> ? Quel intérêt peut-elle présenter ?

Au cours de l'année et, de façon obligatoire au baccalauréat, la phrase suivante accompagne le texte à expliquer :

« *La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. Il faut et il suffit que l'explication rende compte, par la compréhension précise du texte, du problème dont il est question.* »

Elle indique clairement à l'élève, puis au candidat qu'il n'a qu'un seul recours : se servir uniquement de son intelligence aiguisée, mais non remplacée, par le cours dont il a bénéficié.

De plus, comme il s'agit d'un texte philosophique et non, par exemple, d'un document historique ou d'un essai littéraire, il a à comprendre que le point abordé par l'auteur présente un intérêt pour n'importe quelle intelligence. Il a été écrit parce qu'une certaine question peut se poser : il y a un problème qui mérite d'être mis en évidence puis élucidé.

Dans ces conditions, une seule chose lui reste à faire : découvrir la réflexion de l'auteur et ce sur quoi elle porte afin de penser avec lui.

Il est impossible, de ce point de vue, de commencer par énoncer le problème, l'idée générale ou même le sujet de l'extrait puisqu'ils ne pourront être appréhendés qu'au cours puis à l'issue de l'explication. Mieux vaut, donc, au brouillon, noter ce qui va être nécessaire à l'élucidation progressive du passage tout en cherchant à se poser soi-même de vraies questions et à raisonner.

Afin d'éviter toute abstraction inutile, nous allons prendre un exemple avec le texte suivant du philosophe Hegel. Il est tiré de la *Propédeutique philosophique*<sup>2</sup>. Il ne

---

<sup>1</sup> Cf. programmes en vigueur depuis 2003 et 2005 : arrêté du 27/05/2013, *Bulletin Officiel* n° 25 du 19 juin 2003 pour les séries générales ; arrêté du 26/07/2005, *Bulletin Officiel*, hors série n° 7 du 01/09/2005 pour les séries technologiques.

<sup>2</sup> L'ignorance probable par l'élève de la notion de « propédeutique » n'empêche en aucune façon d'expliquer le passage. Rappelons que seul ce dernier doit le préoccuper. Nous avons

s'agit pas, pour nous, de proposer une explication type, mais de chercher à rendre sensible ce que peut être un travail d'explication : une expérience de pensée.

« On dit volontiers : ma volonté a été déterminée par ces mobiles, circonstances, excitations et impulsions. Cette formule implique que je me suis comporté de façon passive. Mais, en réalité, mon comportement n'a pas été seulement passif : il a été actif aussi, et de façon essentielle, car c'est ma volonté qui assume telles ou telles circonstances comme mobiles, qui les fait valoir comme mobiles. Il n'y a pas de place ici pour la relation de cause à effet. Les circonstances ne jouent pas le rôle de cause, et ma volonté n'est pas l'effet de ces circonstances. La relation de cause à effet implique que ce qui est contenu dans la cause en suit nécessairement. Or, par ma réflexion, je peux aller au-delà des déterminations posées par les circonstances. Quand un homme allègue qu'il a été entraîné par des circonstances, des excitations, etc., il entend rejeter, pour ainsi dire, sa propre conduite hors de lui-même ; il se réduit ainsi à l'état d'être non-libre, purement naturel, alors que sa conduite, en vérité, est toujours sienne, non celle d'un autre ni l'effet de quelque chose d'extérieur à lui. Les circonstances ou mobiles n'ont jamais sur l'homme que le pouvoir qu'il leur accorde lui-même. »

***Hegel, Propédeutique Philosophique, 1810***

**Premier travail : mise en évidence des étapes de l'argumentation (structure du texte)**

On s'assurera, en particulier, qu'elles correspondent bien au texte aussi bien d'un point de vue formel (rhétorique) que logique. On vérifiera qu'elles s'enchaînent de façon compréhensive. On les exprimera par des phrases plutôt que par des titres qui risquent, toujours, d'être trop généraux.

Note importante : avant d'en arriver là, il est nécessaire que le texte soit lu plusieurs fois. Il faudrait ne rien écrire tant que l'on n'a pas commencé par pressentir que le texte présente un intérêt.

- 1) Hegel évoque une opinion courante puis précise ce qu'elle implique, en l'occurrence la passivité du sujet. Il s'agit des deux premières phrases : lignes 1 à 3<sup>3</sup>.
- 2) Il montre, ensuite, que la passivité ne peut expliquer la volonté laquelle est active par nature. De : « Mais, en réalité... » (l. 3) à « ... qui les fait valoir comme mobiles » (l.6).

---

opté pour une traduction qui évite tout barbarisme inutile : il est certes bon, dans l'absolu, de tenir compte de la langue dans laquelle l'auteur s'exprime, mais parce qu'un texte de philosophie a par nature une portée universelle, il doit pouvoir être traduit dans une autre langue en tenant compte de ses caractéristiques. L'élève n'a pas à effectuer le travail qui incombe au traducteur.

<sup>3</sup> On a tout intérêt à numéroter les lignes, par exemple de cinq en cinq et de couper le texte par des barres. Il est bon, également, de souligner ou de surligner certains concepts-clés ou les connecteurs logiques.

- 3) Si la volonté est active par nature c'est que le principe de la relation de cause à effet ne peut lui être appliqué. De « Il n'y a pas de place ici... » (l. 6-7) à « ... en suite nécessairement » (l. 10).
- 4) La volonté ne s'explique pas par le principe de la relation de cause à effet, car elle tient à l'essence de l'homme (la « réflexion »). De « Or, par... » (l. 10) à « ... par les circonstances » (l. 12).
- 5) La passivité de l'homme ne vient pas de ce que l'homme subit, mais résulte de sa propre volonté. De « Quand un homme allègue<sup>4</sup>... » (l. 12) à la fin.

## **Deuxième travail : analyse détaillée de chaque étape**

### Première étape

On peut déjà commencer par expliciter/détailler l'opinion courante évoquée.

Selon elle, ma volonté s'explique « par ces mobiles, circonstances, excitations et impulsions. »

Les mobiles sont mes raisons d'agir. Cf. l'expression policière : « les mobiles du crime ».

Les circonstances = le contexte dans lequel j'ai fait preuve de volonté.

Les excitations et les impulsions : ma volonté est reliée à ma sensibilité – ici, non pas ma capacité de sentir avec les sens, mais les sentiments associés à mes désirs – que celle-ci soit modifiée par des causes externes (« excitations ») ou internes (« impulsions »), les deux étant incontrôlées.

Cette façon d'expliquer la volonté est claire et souple.

Elle est claire parce qu'elle tend à rendre la volonté parfaitement explicable. N'est-elle pas une des bases de la psychologie ? Ne permet-elle pas comme une science de l'homme ? Elle est souple, car elle permet de combiner différents facteurs dans des proportions qui peuvent plus ou moins être évaluées. Il n'est donc pas étonnant que le texte commence par l'expression : « On dit volontiers. »<sup>5</sup>

À ce stade, on ne peut faire l'économie d'une première définition de la notion de *volonté* que l'opinion emploie sans prendre garde au fait qu'il s'agit d'un concept, c'est-à-dire, au moins, d'une idée précise qui mérite réflexion et qui n'a rien de banal. La volonté, c'est, d'abord le contraire de l'instinct, c'est-à-dire d'un comportement naturel (non appris, non décidé), automatique qui se fait tout seul comme on le voit bien chez de nombreux animaux. Si l'être humain avait des instincts, il ne serait pour rien à ses actes, ils seraient impersonnels. La volonté, par contre, est inséparable de la notion de moi. Même l'opinion dit : « *ma* volonté » (l. 1).

Vouloir, par conséquent, revient à ne pas être étranger à ce que l'on fait. Mais, pour être quelque chose à ce que l'on fait, il faut avoir des raisons. La volonté exclut aussi bien le hasard que l'inconscience ou l'inconscient. C'est, d'ailleurs, pourquoi il est, justement, toujours possible d'expliquer sa propre volonté ou celle de quelqu'un d'autre. L'opinion selon laquelle ma volonté a été « déterminée » n'est pas absurde et déraisonnable, elle est même fondée. Notons, au passage, que les raisons de la volonté sont aussi bien de pures raisons considérées comme des principes (les mobiles et les circonstances) que des désirs indépendants de la raison, mais admis par elle comme motivants (excitations et pulsions).

---

<sup>4</sup> Une note en bas de page est nécessaire pour préciser aux élèves le sens de ce terme : alléguer = prétendre. Si les élèves étaient habitués à lire par eux-mêmes bien avant la terminale, une telle précision serait inutile.

<sup>5</sup> Il importe de montrer aux élèves que rien n'est écrit au hasard dans un texte, que les petits détails ont leur importance et qu'il n'y a pas de mots en trop ou inutiles.

Cependant, une telle analyse du concept permet de comprendre, aussi, pourquoi Hegel prend d'emblée de la distance vis-à-vis de l'opinion : si la volonté est personnelle, il est difficile de la considérer comme passive. Le texte indique, d'ailleurs, le caractère limité, pour ne pas dire contradictoire de la thèse commune. En effet, elle est formulée dans des circonstances bien précises : non pas au moment où l'on fait preuve de volonté, mais après. Le verbe est au passé : on explique sa volonté alors qu'on en est déjà détaché... Il suffit donc de l'exposer, sans, encore, la juger pour laisser paraître la mauvaise foi qu'elle suppose. On peut en trouver la confirmation dans l'énumération de la première phrase : a) les mobiles sont considérés comme aussi indépendants de soi que les circonstances extérieures bien qu'ils soient les raisons que l'on allègue pour agir ; b) les désirs provoqués par l'extérieur (« les excitations ») sont placés sur le même plan que ceux qui viennent de l'intérieur (« les pulsions ») ; c) au bout du compte, désirs subjectifs (les deux derniers éléments de l'énumération) et raisons objectives (les deux premiers) sont considérés comme équivalents.

### Deuxième étape

Hegel ne nie pas que la volonté puisse être passive : « Mais, en réalité, mon comportement n'a pas été seulement passif ». Il l'a donc été en partie. En effet, ce n'est pas parce que l'on fait preuve de volonté que l'on maîtrise sa vie, autrement dit que l'on est libre. L'homme en colère prononce volontairement des paroles qu'il n'aurait pas proférées autrement. Pour cette raison, il pourra les regretter. Ce ne serait pas le cas, s'il n'avait émis que des sons indépendants de sa volonté. Ce que Hegel veut montrer c'est que la passivité n'est pas totale (« il a été actif **aussi** ») et qu'elle est même secondaire, car j'ai voulu que tels mobiles, telles circonstances, tels désirs soient pour moi décisifs. Ils ne l'auraient peut-être pas été pour quelqu'un d'autre.

Il est ainsi possible d'en arriver à l'idée principale de cette deuxième étape, celle qui en rend fondamentalement compte : les raisons de vouloir n'ont de sens que parce que la volonté existe, elles n'ont pas de sens en elles-mêmes. C'est parce que nous avons la faculté de vouloir qu'il y a, pour nous, des motifs, des circonstances et des désirs. Il n'y a pas de motifs, de circonstances pour un être sans volonté : une pierre, une machine, un animal.

### Troisième étape

On peut dire que l'opinion initiale est réfutée, mais cela ne suffit pas. Il s'agit de comprendre l'origine de l'erreur. L'auteur l'indique sans détour : chercher à expliquer la volonté revient à la considérer comme l'effet d'une cause (ou de plusieurs). Or, par définition, la relation de cause à effet exclut la volonté, car elle signifie que si telle cause est donnée, « nécessairement » (l. 10) l'effet qui en dépend se produit. « Nécessaire » = ce qui ne peut pas ne pas être ou ce qui ne peut pas être autrement. Lorsque la température de l'air descend en dessous d'un certain seuil, **toujours le même**, moyennant la considération de certaines conditions de pression atmosphérique, l'eau se congèle. Il faut en tirer la conséquence : si les mobiles, les circonstances ou mes désirs étaient la cause de ma volonté, alors je n'aurais pas de volonté. D'où, un peu plus haut : « il a été actif aussi, et de façon **essentielle** » (l.4-5).

Une telle analyse soulève malgré tout un problème<sup>6</sup>. Expliquer par les causes, c'est réellement rendre compte. Or un être doué de raison comme l'homme a besoin de comprendre par nature. De plus, il n'y a pas de volonté sans raison comme nous l'avons vu. Affirmer, par conséquent, que la volonté est sans cause ne revient-il pas à la rendre mystérieuse ? Serait-elle irrationnelle ?

#### Quatrième étape

Il s'agit donc de découvrir l'essence de la volonté. Pour ce faire, Hegel va prendre du recul par rapport à elle : il ne va pas s'agir d'en faire une analyse psychologique, d'en faire l'expérience, mais de la situer, bref de s'en faire une idée.

Toutefois, cette mise à distance par rapport à l'acte même de vouloir est sans rapport avec celle de l'opinion qui est pure mauvaise foi et inattention au caractère exceptionnel et étonnant de la volonté, qui, par là même, est dénégaration de la volonté. Il ne s'agit pas d'une mise à distance spontanée et fuyante, mais d'une mise à distance réfléchie et volontaire. En réalité, le philosophe va découvrir l'essence de la volonté en partant de ce qui n'est pas elle : « les déterminations posées par les circonstances ».

Le principe de causalité s'applique à la nature et l'homme fait partie de la nature : il y a des choses hors de lui et en lui qui ne dépendent pas de lui et qui, de plus, ne lui sont pas indifférentes. Cependant, bien que faisant partie de la nature, il s'en distingue aussi parce qu'il a la « réflexion » (l.11). Qu'entendre par là ? Non pas la vie ou, même, les pensées, mais la possibilité de faire **retour** sur la vie et les pensées afin de les comprendre, les juger, voire les corriger. Réfléchir revient donc à ne pas être entraîné. Or ne pas être entraîné et, donc, dirigé, dépossédé de tout, à commencer de soi-même, c'est cela être esprit, le contraire d'une chose. Autrement dit, la volonté n'est pas une faculté mystérieuse pour la bonne raison qu'elle est inséparable de l'esprit. Vouloir, c'est-à-dire ne pas se laisser entraîner, c'est cela être esprit et il n'y a d'esprit que d'esprit qui veut. Penser (réfléchir) et vouloir, c'est tout un.

Si, donc, la volonté échappe au principe de causalité, ce n'est pas qu'elle le nie, mais c'est que la nature de l'esprit est d'une autre nature que la nature. On pourrait même avancer qu'il est conforme à son essence de pouvoir s'ignorer. En effet, alors que les lois de la nature dirigent la réalité naturelle de manière implacable, si l'homme se savait esprit nécessairement, s'il faisait inévitablement preuve de volonté, alors il ne serait plus esprit, mais nature : si la volonté s'imposait spontanément, on ne pourrait plus parler de volonté. Il n'y aurait plus de réflexion.

Au terme de cette quatrième étape, on comprend mieux deux idées. a) Il fallait prendre de la distance par rapport à l'acte de vouloir parce que sa nature n'est pas d'ordre psychologique et vouloir ce n'est pas vivre comme les êtres vivants qui appartiennent à la nature, mais appartenir au monde de la pensée. b) L'opinion initiale témoigne sans le savoir d'une vérité : le monde de l'esprit ne s'affirme pas de la même façon que le monde de la nature<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> En réalité, il s'agit moins d'un autre problème que le résultat du développement du problème initial.

<sup>7</sup> Il relève de la contingence et de l'histoire, il y a une adéquation entre son mode de manifestation et son essence, montrerait un hégélien averti. Un élève de terminale n'a pas

## Cinquième étape

Il y a un net contraste entre le début de cette cinquième étape et la première phrase du texte : « Quand un homme allègue... »/« On dit volontiers... ». L'expression de l'opinion courante peut être à présent corrigée : on ne peut pas soutenir que sa volonté a été « déterminée » (l. 1), c'est-à-dire définie par des causes, car cela reviendrait à se considérer soi-même comme un « être non libre, purement naturel » (l. 15), car soumis à la loi de la cause et des effets qui règne dans la nature.

Elle y règne pour la bonne raison qu'elle la définit. Qu'est-ce que la nature ?

- ce qui ne dépend pas de l'homme (naturel ≠ artificiel) ;
- ce qui a ses lois propres (la nature est le contraire du chaos, autrement dit du désordre) ;
- ce qui, par définition, peut être expliqué (naturel ≠ surnaturel) : c'est trop peu dire que la nature est définie par la loi de la causalité, il faudrait, plutôt, soutenir que le rapport de cause à effet, fait qu'il y a nature.

Il s'ensuit que la nature n'est pas consciente d'elle-même : seul un esprit, lié à elle, mais distinct d'elle, peut la considérer. En ce sens, on pourrait dire qu'il n'y a pas de nature en soi, car elle n'a de réalité que pour un être qui pense (peut la penser). Aussi, prétendre (« alléguer ») que l'on est un être de la nature est contradictoire. Si l'on était un être de la nature, on ne le saurait pas. L'impossibilité de l'opinion initiale nous met en présence de l'esprit.

Il ne reste donc qu'une solution : si l'opinion courante admet aisément que la volonté a été déterminée, ce ne peut être parce qu'elle exprime là une « vérité » (l. 15), ce ne peut être que l'expression d'une fuite et la recherche d'une facilité. L'homme qui soutient une telle thèse veut faire croire aux autres et à lui-même qu'il n'a pas vraiment de volonté. Il cherche à fuir ses responsabilités ou, mieux, il tente d'ignorer la notion de responsabilité à l'instar de ces criminels dépourvus de remords qui ne s'estiment pas coupables de ce qu'ils ont fait. Ils pensent volontiers qu'un autre aurait fait la même chose à leur place : ils mettent de côté leur personnalité. Ils n'en ont même pas idée. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Non pas qu'ils ont agi nécessairement à la manière d'un phénomène physique qui se produit inévitablement si les conditions sont réunies, mais qu'ils ont décidé de penser qu'il en est ainsi : « Les circonstances ou mobiles n'ont jamais sur l'homme que le pouvoir qu'il leur accorde lui-même. »

Nier la spécificité de la volonté, c'est-à-dire de l'esprit, c'est donc faire un acte de volonté, c'est, donc, confirmer sa responsabilité.

Si l'on reprend l'exemple des criminels, on peut dire que leur absence de remords ne constitue pas une circonstance atténuante, mais, au contraire, aggravante. Ils sont doublement coupables : coupables d'avoir commis un crime, donc de l'avoir voulu ; coupables de faire croire que ce n'en est pas un et supposer, ce faisant, que le crime n'existe pas. Décidément, la volonté ne relève pas de la psychologie, mais des principes.<sup>8</sup>

---

obligation de le savoir : il est un débutant en philosophie, on ne lui en demande pas plus. Rappelons, en outre qu'il s'agit de s'en tenir au texte.

<sup>8</sup> De la morale et du droit, écrirait peut-être un très bon élève qui pourrait, par exemple, évoquer le cas de Meursault dans *L'Étranger* d'Albert Camus. Contrairement à ce que pourrait croire quelqu'un qui est très éloigné de l'enseignement de philosophie en Terminale, bien des élèves surprennent leurs professeurs. Parce que la pensée (l'esprit) s'invente sans

### **Troisième travail : la réalisation de l'introduction, du développement (au propre) et de la conclusion**

#### L'introduction

Comme dans la dissertation, l'introduction a d'abord pour fin de conduire au problème qui anime la réflexion de l'auteur.

##### Exemple

Il n'y a pas de volonté sans raison. Or celle-ci, quand il s'agit de vouloir, se réfère à des mobiles, tient compte des circonstances et n'est pas indifférente à bien des désirs. *On peut prendre un exemple.* On peut se demander si ces différentes considérations suffisent à rendre compte de la volonté. Celle-ci n'en est-elle pas comme l'effet ? C'est ce que l'on pense couramment. Hegel va, cependant, montrer, dans ce passage, que cette façon de considérer la volonté revient à la nier.

*Le sujet vient d'être amené (le lien volonté/raison), le problème posé (celui de la nature de la volonté) et l'idée principale annoncée (la thèse du texte est à comprendre par opposition à l'opinion courante). Alors qu'il n'est ni nécessaire ni recommandé d'annoncer le plan en dissertation, c'est indispensable avec l'explication de texte, car il faut indiquer la démarche d'ensemble afin d'en avoir une première idée et donner un cadre strict à l'explication : son plan sera celui du texte. Bien évidemment, pour le définir, on s'appuiera sur le « premier travail » en particulier, mais sans ignorer le « deuxième. »*

##### Exemple

Il va tout d'abord montrer, dans une première partie qui va du début jusqu'à la ligne 6 (... « qui les fait valoir comme effets »), que considérer la volonté comme déterminée revient à admettre qu'elle est passive, ce qui est contraire à sa définition. Ensuite, de la ligne 6 (« Il n'y a pas de place... ») à la ligne 12 (« ... posées par les circonstances ») il explique la raison de cette erreur : elle tient à ce que l'on croit pouvoir la comprendre à partir de la loi de la relation de cause à effet. Seulement cette loi ne s'applique qu'aux phénomènes de la nature. Enfin, de la ligne 12 (« Quand un homme allègue... ») à la fin du texte, le lien entre la volonté et l'esprit étant établi, il est possible de soutenir que nier sa volonté revient à ignorer sa propre nature d'être pensant.

#### Le développement (directement au propre)

Il s'agit de reprendre le travail préparatoire, mais en le dynamisant : chaque partie ayant été définie, il est possible d'expliquer le détail du texte avec l'objectif de rendre pleinement compte, justement, du sens de la partie.

---

jamais se départir de la rigueur qui la caractérise, il est dans sa nature d'avoir toujours quelque chose d'inattendu.

Pour parvenir à « muscler » ce dynamisme et à le rendre pleinement profitable à la conduite de la réflexion, on veillera à la pertinence des transitions.

#### Exemple

Ainsi, on montrera, à propos du passage entre la première et la deuxième partie qu'il convient, à présent, d'expliquer la raison fondamentale pour laquelle l'impression de passivité de la volonté est fautive. Il ne suffit plus de le démontrer, il faut l'expliquer.

Pour passer de la deuxième partie à la troisième, on peut se poser la question suivante : pourquoi les hommes ont-ils tendance à penser que leur volonté s'inscrit dans les lois de la nature alors même qu'il est impossible de confondre l'être humain avec cette dernière ?

#### La conclusion

Comme dans la dissertation, on rappelle le problème et l'on fait le point. Il s'agit de parvenir au plus grand degré de clarté possible : tout doit s'enchaîner sans difficulté (ce qui n'était pas possible tant que l'explication n'avait pas été développée).

#### Exemple

Les raisons de vouloir suffisent-elles à expliquer la volonté ? Le début du texte laisse entendre que l'opinion la plus répandue n'est pas dénuée de mauvaise foi : selon elle, notre volonté dépend de raisons qui sont indépendantes de nous. De ce point de vue, nous n'y serions pas pour grand-chose, elle nous serait comme étrangère. Face à cette façon de voir, il fallait donc comprendre la vraie nature de la volonté. Certes, nous ne voulons pas sans raisons mais celles-ci sont décidées par nous, ce ne sont pas elles qui décident pour nous. S'il en est ainsi, c'est que l'homme est capable de réfléchir, donc de ne pas se laisser entraîner. Il a beau appartenir à la nature, il s'en distingue, car sa réalité est celle de la pensée. Voilà surtout ce que Hegel voulait démontrer face à l'opinion commune derrière laquelle même les plus grands criminels peuvent se réfugier : ce n'est pas parce qu'elle est répandue qu'elle est vraie et juste.

## **Et l'explication de texte dans les séries technologiques ?**

À la différence de l'explication de texte dans les séries générale, elle suppose qu'il soit répondu à trois, parfois quatre questions.

Toutefois, la phrase suivante qui figure obligatoirement sur les sujets du baccalauréat :

*« Pour expliquer ce texte, vous répondrez aux questions suivantes, qui sont destinées principalement à guider votre rédaction. Elles ne sont pas indépendantes les unes des autres et demandent que le texte soit d'abord étudié dans son ensemble. »*

et l'extrait d'une note de service explicite que nous retranscrivons<sup>9</sup> :

- « 1. Le texte proposé doit être simple.
2. Les questions n'ont pas pour but principal de vérifier ponctuellement la

---

<sup>9</sup> Note de service n° 2006-087 du 19-5-2006, *Bulletin officiel de l'Éducation Nationale* n° 23 du 8 juin 2006.



compréhension du texte par les candidats, mais d'abord d'aider et de guider ceux-ci dans la rédaction de l'explication. On évitera donc les questions suggérant de reprendre simplement le texte ou de donner le sens de certaines expressions indépendamment de la compréhension d'ensemble du passage, comme on évitera les questions invitant à une dissertation générale sans rapport avec l'idée principale ou la thèse du texte. On veillera en revanche à proposer des questions susceptibles de guider vraiment l'étude du texte. À cette fin :

- a) On invitera d'abord le candidat à dégager (en retenant la formule la plus appropriée à la nature du texte) son objet, son idée principale, puis son organisation.
- b) On lui demandera ensuite d'expliquer deux ou trois points particuliers (mots, expressions ou phrases) en l'incitant à préciser leur rapport à l'idée générale et à l'organisation du passage.
- c) La dernière question, en proposant la discussion de l'idée centrale du texte, devra permettre au candidat d'en préciser la signification et de faire apparaître le problème dont il est question. »

indiquent clairement qu'il n'y a pas de différence majeure dans la nature et la méthode d'explication de texte entre les séries technologiques et les séries générales.

- 1) Le texte doit être entièrement découvert **avant** qu'il ne soit possible de répondre aux questions : comment, par exemple, indiquer ce qui est en cause, l'idée-maîtresse et le plan (question 1) sans percevoir qu'ils sont liés et ne peuvent être découverts que peu à peu grâce à une analyse/réflexion progressive ? comment procéder à une étude interne des expressions citées (question 2) si l'on ne peut les situer et les mettre en perspective ? comment, enfin, nourrir le traitement de la question 3 si l'on n'a pas assimilé la problématique et les principales étapes du raisonnement ?
- 2) Comme la note de service l'indique, les questions ont pour objectif non de remplacer le travail préparatoire, mais « d'aider et de guider » « la **rédaction** de l'explication. »
- 3) Il est vrai que la question 3 paraît s'éloigner de ce qui est demandé dans les séries générales, mais nous pouvons formuler deux précisions. a) Rappelons qu'il n'y a pas d'explication sans investissement de la réflexion, sans discussion donc : il s'agit de penser avec l'auteur sur un sujet donné. La dernière question insiste donc sur ce point : elle ne vient pas en plus de l'explication, elle en fait partie intégrante. b) À la différence de ce qui se pratique dans les séries générales, cette question invite plus clairement l'élève à prendre l'initiative : il peut s'emparer lui-même du problème en le présentant en introduction et, par exemple, procéder en deux temps. Première partie : il analyse la question en elle-même ; deuxième partie : il tient compte des apports du texte. L'ordre peut être inverse. Il conclut ensuite.

### **Ultime remarque**

Pour différentes qu'elles soient, la dissertation et l'explication de texte se ressemblent : cette dernière, loin d'être un pensum destiné à reproduire péniblement la démarche d'un philosophe de la tradition, suppose que l'on s'intéresse au sujet qu'il traite, car il aborde une question qui concerne l'intelligence. L'étude du texte, tout comme la dissertation, n'est donc qu'un moyen de chercher à y voir plus clair.

Ajoutons que non seulement elles se ressemblent, mais que, de surcroît, elles se complètent : ce n'est que parce que je cherche à penser que je peux comprendre le texte de quelqu'un qui, lui-même, ne cherche qu'à penser – c'est en cela qu'il est philosophe ; c'est en m'efforçant de bien saisir la réflexion de quelqu'un qui cherche à penser que je peux moi-même finir par mieux penser. Plus on sait faire des dissertations et plus on réussit ses explications de textes et plus on pratique ces dernières, plus on progresse avec les premières.

Alain Champseix